

Maîtriser le parasitisme en élevage de ruminants

Contexte / enjeux : De nombreux éleveurs de ruminants en races locales ont des systèmes pâturants, valorisants des prairies naturelles et humides.

Le parasitisme peut avoir des impacts importants sur les animaux (perte de croissance...). Rechercher des méthodes de lutte alternatives aux antiparasitaires est nécessaire. Des leviers résident dans les conduites de pâturage.

Pour répondre à des attentes d'éleveurs et approfondir ces leviers, le CRAPAL organise une formation avec une vétérinaire et avec le témoignage d'éleveurs qui ont mis en place des pratiques de pâturage permettant de limiter le risque parasitaire sur des prairies humides.



CRAPAL
Conservatoire des Races Animales
en Pays de la Loire



Mercredi 11 mars 2026

9h30 - 17h30 Durée : 7 h

Chez Julia et Thomas RABU

2 le Bois vert, Varades, 44370 LOIREAUXENCE

Objectifs :

- Savoir identifier les situations à risque parasitaire accru et savoir faire le point sur la situation de son troupeau.
- Connaître des pratiques de pâturage qui limitent l'exposition des animaux aux parasites (ex : pâturage mixte...).
- Connaître les bonnes pratiques d'utilisation des antiparasitaires, dans un objectif de réduction des quantités utilisées.

Programme :

Matin :

- Biologie des parasites. Développement des parasites dans le champ et dans l'animal.
- Facteurs de variation du cycle parasitaire
- Immunité et parasitisme
- Diagnostiquer un animal parasité. Observation des animaux et analyses.
- Traitements antiparasitaires : utilisation. Résistances des parasites

Après-midi :

- Leviers d'actions pour réduire la toxicité des antiparasitaires sur l'environnement.
- Médecines alternatives.
- **Pratiques de pâturage pour éviter l'infestation parasitaire.**
- **Témoignage des éleveurs** qui accueillent sur leurs techniques de pâturage des prairies humides, permettant de maîtriser le risque parasitaire : **pâturage mixte** (ovin, bovin, équin)... Résultats obtenus...
- Synthèse des bonnes pratiques.
- Point sur la situation de chacun sur son élevage et construction d'un plan d'action individuel.
- Bilan de la formation

Intervenante : Ariane KLEIN, vétérinaire et formatrice au GDS 44

Inscription au plus tard le 3 mars 2026

En complétant ce [formulaire en ligne](#) (cliquer sur le lien)

Ou auprès
d'Elise GUIHENEF
Animatrice CRAPAL
eliseguiheneuf.crapal@gmail.com
07 88 19 74 32

Public : agriculteurs, porteurs de projets... ouvert à tous

Prérequis : aucun

Tarifs : gratuit pour les agriculteurs financables VIVEA et adhérents à une association de race ou variété locale du CRAPAL. (cf p2)

Autres publics : nous contacter

Repas : chacun apporte son repas.

Equipements : prévoir des bottes ou chaussures de ferme

Modalités d'évaluation :

- Bilan en fin de formation pour évaluer ce que les participants ont retenu (remplissage d'un questionnaire et tour de table).

Autre information : Une attestation de formation sera délivrée aux participants.

Tarifs :

Gratuit pour :

- les agriculteurs finançables VIVEA (à jour des cotisations au fond de formation VIVEA et ayant validé le mail de VIVEA, donnant l'accord de prise en charge).
- les adhérents à une association de race ou variété locale du CRAPAL.

Autres publics : nous contacter. Une participation financière pourra être demandée.

[Adhérer associations du CRAPAL](#)

Aides financières pour la formation :

Aide au remplacement :

- Le remplacement est possible le jour de la formation ou dans les 3 mois qui suivent.

Une aide de **123 € par jour de remplacement** (7 h) avec proratisation de l'aide si remplacement inférieur à 7 h. Aide du fonds régional de développement agricole.

Crédit d'impôt remplacement :

Possibilité d'avoir un crédit d'impôt remplacement de 80% des dépenses engagées, dans la limite de 17 jours/an (durée incluant formation, vacances et maladies) (règle 2024) - en attente de vote du plan de loi de finances pour 2025.

[Plus d'informations sur l'aide et le crédit d'impôt remplacement](#)

Avec le soutien financier de



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.



La Région soutient les races et variétés locales

Consulter le [règlement intérieur](#) et les [conditions générales](#) de la formation.

Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins spécifiques (aménagements...), contactez la personne contact (page 1) dès que possible et au moins une semaine avant la formation.

CRAPAL Conservatoire des races Animales en Pays de la Loire,
55 La Moutonnière, 44260 PRINQUIAU
contact@crapal.fr 02 40 56 60 00 <https://crapal.fr/>
Agrément de formation n° 52440766544



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
• ACTIONS DE FORMATION